

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Caen, le 22 mars 2022

### COVID-19 : POINT DE SITUATION EN NORMANDIE

#### SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE

##### L'incidence régionale en augmentation

Au 22 mars, la Normandie affiche un taux d'incidence de 1104,7 cas pour 100 000 habitants, soit une progression de + 38,8 % en une semaine. A l'exception de l'Eure, tous les départements affichent une incidence supérieure à 1000 :

Normandie : + 38,8 % (taux d'incidence SPF du 13/03 au 19/03 : 1104,7)

Calvados : + 34,4 % (taux d'incidence SPF du 13/03 au 19/03 : 1295,4)

Eure : + 44,5 % (taux d'incidence SPF du 13/03 au 19/03 : 845,4)

Manche : +26,3 % (taux d'incidence SPF du 13/03 au 19/03 : 1326,4)

Orne : + 29,8 % (taux d'incidence SPF du 13/03 au 19/03 : 1045,1)

Seine-Maritime : + 49,4 % (taux d'incidence SPF du 13/03 au 19/03 : 1049,8)

Le nombre de reproduction (R) se maintient à 1,37 (il était à 1,31 la semaine passée).

##### Les hospitalisations conventionnelles liées au COVID s'inscrivent en légère hausse

Au 21 mars, 1 316 personnes atteintes du Covid-19 sont hospitalisées (1 236 la semaine dernière), dont 87 en réanimation (87 lors du dernier point de situation). Avec 28 entrées par jour en moyenne, les hospitalisations conventionnelles observent une légère hausse, tandis que l'activité en réanimation reste stable : le rythme des entrées continue d'être faible (1 entrée par jour en moyenne). Grâce à l'efficacité de la vaccination sur la réduction des formes graves chez les personnes vaccinées et à la très bonne couverture vaccinale dans la région, le rythme de croissance des hospitalisations demeure bien inférieur à celui de l'incidence.

##### Avant de se rendre aux urgences, conserver le réflexe 15

Afin de limiter la surcharge des urgences par des passages inappropriés, l'ARS Normandie rappelle qu'avant de se déplacer aux urgences, il faut contacter le 15. Les médecins régulateurs sont en effet à la disposition des appelants, pour leur faire bénéficier directement d'une réponse médicale adaptée, allant du conseil à la gestion d'urgence.

##### Le taux de positivité en hausse

Entre le 13 et le 19 mars, 118 092 personnes ont été testées dont 36 494 ont présenté un résultat positif (26 163 la semaine précédente). Le taux de positivité augmente, il est désormais de 30,9 % contre 26,5 % la semaine précédente, signe d'une circulation importante.

Avec l'évolution du protocole sanitaire, et pour continuer de prévenir plus globalement la diffusion des virus, **gardons les bons réflexes acquis tout au long de la crise** en aérant régulièrement, en se lavant souvent les mains, en utilisant du gel hydroalcoolique et en s'isolant chez soi dès l'apparition de symptômes ou en cas de test positif. De même, **le port du masque reste vivement recommandé pour les personnes à risque de forme grave de Covid-19 et pour les personnes de leur entourage**. Il reste par ailleurs obligatoire dans les structures et services de soins et médico-sociaux où le « passe sanitaire » (présentation d'une preuve de vaccination, d'un test négatif ou d'un certificat de rétablissement) demeure exigé, afin de protéger les personnes fragiles alors que le virus continue de circuler.

#### VACCINATION

##### La Normandie mobilisée pour la vaccination et la campagne de rappel

La vaccination se poursuit en Normandie, et notamment en termes de rappel vaccinal, pour lequel une mobilisation totale est indispensable pour réduire les risques d'attraper le Covid-19 et de développer des formes graves comme les « Covid longs » ou les hospitalisations, notamment chez les plus fragiles.

Au 20 mars, ce sont 7 597 068 injections qui ont été réalisées en Normandie depuis le début de la campagne de vaccination dont 2 826 945 primo injections et 2 198 584 rappels.

Il faut poursuivre cette dynamique pour que chaque personne éligible puisse être protégée, à la fois sur le rappel vaccinal et sur la vaccination de ceux qui restent à convaincre de recevoir leur première injection : se vacciner, c'est se protéger et protéger les autres.

Alors que l'on constate une baisse de la demande, qui s'explique par la très bonne couverture vaccinale dans la région (avec, au 6 mars, un taux de primo-injections de la population éligible de plus de 12 ans de 95 % et un taux de rappel sur les personnes éligibles à 3 mois de plus de 18 ans de 91,1%), l'ARS Normandie et les préfectures, en lien avec l'ensemble des acteurs de terrain, en centre de vaccination, en ville, en aller-vers, font évoluer l'offre vaccinale. Ainsi, une suspension progressive de l'activité en centre de vaccination est engagée d'ici à la fin du mois de mars, tout en maintenant une possibilité de revenir aux capacités des centres à leur niveau antérieur si besoin.

Cette évolution est compensée par **les nombreuses possibilités de vaccination auprès des professionnels de ville (médecins, infirmiers, pharmaciens, sages-femmes, etc.), qui restent pleinement mobilisés à la fois sur le rappel vaccinal et sur la vaccination de ceux qui restent à convaincre de recevoir leur première injection, pour que chaque personne éligible puisse être protégée.** Parallèlement, des opérations aller-vers vont se poursuivre. Cette nouvelle organisation permettra aux libéraux, jusqu'ici particulièrement mobilisés dans les centres, de se consacrer directement à leur exercice en cabinet.

### **Des dispositifs pour la vaccination des plus fragiles**

**Une deuxième dose de rappel (souvent évoquée sous le terme de « 4ème dose ») est recommandée pour les personnes de 80 ans et plus et les personnes immunodéprimées**, à partir de trois mois après la dernière injection (Les personnes concernées ayant eu le Covid-19 plus de 3 mois après leur 1er rappel vaccinal n'ont pas besoin de faire ce 2ème rappel).

**La campagne de vaccination à domicile des personnes est élargie aux personnes ayant des difficultés à se déplacer de 70 ans et plus ou en situation de handicap.** Lancée par les préfectures, l'Agence Régionale de Santé Normandie et l'Assurance maladie, en partenariat avec l'Union Régionale des Professions de Santé des Infirmiers, elle permet à chacun de contacter le 0800 730 957 (appel gratuit) pour organiser la vaccination à domicile des personnes concernées.

### **L'importance de la vaccination pour les femmes enceintes**

Les femmes enceintes non vaccinées contre le Covid-19 présentent un risque accru de complications liées à la maladie par rapport aux femmes adultes non enceintes. La vaccination permet de transmettre des anticorps au fœtus et protège ainsi le nouveau-né contre le virus. La vaccination des femmes enceintes est recommandée, quel que soit le stade de la grossesse. L'ensemble des professionnels qui prennent en charge et accompagnent les femmes tout au long de leur grossesse, gynécologues-obstétriciens, sages-femmes, médecins traitants, pharmaciens, biologistes, peuvent répondre à leurs questions et les sensibiliser à la vaccination avant et tout au long du suivi de la grossesse. [Plus d'informations en cliquant sur ce lien.](#)

### **La vaccination des enfants de 5-11 ans se poursuit**

La vaccination est ouverte à l'ensemble des enfants de 5 à 11 ans depuis le 22 décembre. La vaccination est possible en établissement pour les enfants hospitalisés, en centres de vaccination ou en cabinet de ville. Les médecins (généralistes ou spécialistes, notamment les pédiatres), les IDE (infirmiers diplômés d'État), les sages-femmes et les pharmaciens peuvent prescrire et administrer le vaccin pédiatrique contre le Covid-19 aux enfants.

#### **Vous êtes parent d'un enfant de 5 à 11 ans? Vous avez des questions sur la vaccination?**

L'ARS Normandie a organisé le mardi 1<sup>er</sup> février 2022 une visioconférence pour apporter toutes les réponses aux parents concernant la vaccination des 5-11 ans.

Le Professeur Alain Fischer, pédiatre, professeur d'immunologie pédiatrique et président du Conseil national d'orientation pour la stratégie vaccinale, a répondu aux questions des Normands.

Pour revoir la vidéo, rendez-vous [sur le site internet de l'ARS Normandie.](#)

**Pour connaître les possibilités de vaccination à proximité de chez soi :**

[www.normandie.ars.sante.fr](http://www.normandie.ars.sante.fr) et [www.sante.fr](http://www.sante.fr)